

CADRES COUPE-FEU EN BOIS À ÂME LAMELLÉE 45, 60 ET 90 MINUTES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

CE CADRE EST CONFORME À LA NORME 7-2 DE L'UBC (1997) ET NE REQUIERT L'INSTALLATION D'AUCUN SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ SUPPLÉMENTAIRE.

EXPLICATION DES CATÉGORIES

PORTES DE CATÉGORIE A - AUCUN SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ SUPPLÉMENTAIRE REQUIS

Cette catégorie comprend les modèles qui ne sont pas munis d'un système d'étanchéité entre la porte et le cadre. On y retrouve également les portes dotées d'un système d'étanchéité (encastré ou visible) intégré dans le chant de la porte par le fabricant agréé ou le distributeur d'usinage. Les chants côté serrure des paires de portes pourraient nécessiter un astragale ou un système d'étanchéité. Veuillez vous reporter à la fiche de chaque porte.

Ces portes sont compatibles avec tout cadre «standard» et «homologué» de catégorie C, et doivent être installées selon les instructions du fabricant de cadres.

Toutes les portes de catégorie A peuvent porter la mention «S» (ensemble Smoke & Draft Control) si elles sont dotées d'un joint d'étanchéité Smoke & Draft Control homologué de catégorie H. Veuillez vous reporter à la catégorie H pour la liste de fabricants de joints d'étanchéité.

PORTES DE CATÉGORIE B - SYSTÈME D'ÉTANCHÉITÉ SUPPLÉMENTAIRE REQUIS

Cette catégorie comprend les modèles qui requièrent l'installation d'un système d'étanchéité (catégorie G) sur place, sur la porte ou sur le cadre étiqueté coupe-feu. L'installation du système d'étanchéité ne nécessite aucun travail d'usinage du cadre ou de la porte. Veuillez vous reporter à la catégorie G, «Systèmes d'étanchéité», pour la liste des fabricants.

Ces assemblages sont compatibles avec tout cadre «standard» et «homologué» de catégorie «C», mais sont aussi compatibles avec des cadres de catégorie C brevetés, selon les instructions du fabricant.

Toutes les portes de catégorie B peuvent porter la mention «S» (ensemble Smoke & Draft Control) si elles sont dotées d'un joint d'étanchéité Smoke & Draft Control homologué de catégorie H. Veuillez vous reporter à la catégorie H pour la liste de fabricants de joints d'étanchéité.

CADRES BREVETÉS DE CATÉGORIE C

Cette catégorie comprend les modèles dont la conception ne respecte pas les normes ANSI-A155.1/UL-63 (aluminium, bois, acier léger, matériau composite, etc.). Elle fait référence à des types de portes spécifiques avec lesquelles chaque cadre est compatible. Tous les cadres figurant dans cette catégorie peuvent être intégrés dans un assemblage pression positive, conformément aux conditions et tolérances de chaque cadre.

CADRES STANDARDS DE CATÉGORIE C

Cette catégorie comprend les modèles dont la conception respecte les normes ANSI-A155.1/UL-63, y compris ceux munis d'un vitrage latéral ou d'une imposte. Ces cadres peuvent être utilisés dans un assemblage pression positive et sont compatibles avec les portes de catégorie A ou de catégorie B avec système d'étanchéité de catégorie G. Lorsqu'installés en paire ou sur une cloison sèche, ces cadres nécessitent la pose d'éléments d'ancrage dans le linteau, à 24 po ou plus du coin extérieur. Cette catégorie ne fait pas référence à certains types de portes en particulier, puisqu'elles sont toutes compatibles.

SYSTÈMES D'ÉTANCHÉITÉ DE CATÉGORIE G

Cette catégorie comprend uniquement les systèmes d'étanchéité installés sur place. Les systèmes d'étanchéité de catégorie G peuvent être utilisés sur les portes de catégorie B ou sur les chants côté serrure (seulement) des portes de catégorie A. Ces systèmes sont installés en surface, sur le périmètre de la porte ou du cadre ou sur les chants côté serrure de la porte. Ils peuvent être appliqués au moyen d'une saignée, collés ou fixés mécaniquement.

JOINT SMOKE AND DRAFT CONTROL DE CATÉGORIE H

Cette catégorie comprend les joints d'étanchéité installés en surface (au moyen d'une saignée, collés ou fixés mécaniquement) sur les cadres ou les portes ainsi que les joints à installation sur les chants côté serrure des paires de portes ou des paires de portes à double issue. Note : Cette catégorie touche les joints d'étanchéité qui ont été évalués en vue d'une utilisation dans un assemblage pression positive, mais dont l'ouverture n'est pas munie d'un système d'étanchéité (voir la catégorie G). Ces joints ont été évalués selon les parties I et II de la norme 7-2 de l'UBC (1997).

